



HAL
open science

Licence Langues et cultures étrangères

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Langues et cultures étrangères. 2011, Université de la Polynésie française. hceres-02036505

HAL Id: hceres-02036505

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02036505>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Evaluation des diplômes Licences – Vague B

ACADÉMIE : POLYNESIE FRANCAISE

Établissement : Université de la Polynésie Française

Demande n° S3LI120001050

Domaine : Arts, lettres, langues

Mention : Langues, littératures et civilisations étrangères-Anglais

Présentation de la mention

La licence d'Anglais de l'Université de la Polynésie Française - dont la disparition est programmée par l'établissement pour 2014 en raison d'un taux de réussite très faible et d'un manque de débouchés pour les diplômés, préparés essentiellement à l'enseignement - offre un programme axé sur la linguistique, la traduction, la littérature et la civilisation avec la possibilité d'apprendre une deuxième langue (espagnol, réo ma'ohi, chinois). Ces enseignements sont complétés par une formation en informatique (visant la certification C2i) et une initiation aux méthodes de travail universitaire et à la réflexion sur le projet professionnel personnel de l'étudiant. Des enseignements relevant de la culture générale sont aussi proposés sous forme d'options. Un seul parcours est proposé en troisième année, sans stage ou enseignement de préprofessionnalisation. La mention Anglais prépare essentiellement au métier d'enseignant, bien que d'autres métiers soient aussi accessibles dans la traduction et l'interprétation, la communication, le tourisme, l'administration publique et le commerce international.

Indicateurs

| | |
|---|--------|
| Nombre d'inscrits en L1 (2009-2010) | 135 |
| Nombre d'inscrits en L2 (idem) | 62 |
| Nombre d'inscrits en L3 (idem) | 47 |
| % sortant de L2 pour intégrer une autre formation que le L3 correspondant | NR |
| % entrant en L3 venant d'une autre formation que le L2 correspondant | NR |
| % d'abandon en L1 | 65 % |
| % de réussite en 3 ans | 10,7 % |
| % de réussite en 5 ans (en 4 ans) | 14,7 % |
| % de poursuite des études en master ou dans une école | NR |
| % d'insertion professionnelle | NR |

Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

La licence d'Anglais de l'Université de la Polynésie Française propose un enseignement classique, sans prise en compte d'évolutions récentes en matière d'enseignement des langues et d'insertion professionnelle. Le programme d'étude proposé n'offre pas de formation en langue proprement dite, mais en traduction, linguistique, littérature et civilisation, formation qui ne pourrait s'adresser qu'aux meilleurs étudiants. Il n'y a donc aucune garantie quant à la



maîtrise de la langue anglaise en fin de parcours. Malgré le taux d'échec important (abandon en L1, nombre de diplômés par promotion), aucun dispositif d'orientation ou de réorientation ne semble avoir été mis en place, des passerelles vers d'autres licences ne semblent pas exister et aucun enseignement de remise à niveau ne paraît dans la maquette. Mis à part un enseignement sur la littérature régionale de langue anglaise, aucun lien avec le contexte économique local n'est apparent ; il ne semble pas y avoir d'intervenant professionnel, ni de sensibilisation ou de préparation au monde du travail, ni de stage. Le parcours unique en troisième année vise l'enseignement en secondaire, mais ne contient aucun enseignement ciblant cette profession (de type connaissance du système éducatif, didactique, observation d'une classe).

- Points forts :
 - Une formation complète en ce qui concerne les matières de traduction, de linguistique, de littérature et de civilisation.
 - Un apprentissage d'une seconde langue, des enseignements d'ouverture et de culture générale.
 - Une attention particulière portée à la langue française.

- Points faibles :
 - Très peu de cours destinés à améliorer la compétence des étudiants en compréhension écrite et orale et en production écrite et orale (les quatre compétences de base en langue) ; axé sur la traduction, la linguistique, la littérature et la civilisation, le programme n'offre pas de garantie suffisante en ce qui concerne la maîtrise de la langue en fin de parcours.
 - Pas d'enseignements de préprofessionnalisation, ni de stage ; la réflexion sur le projet professionnel est inscrite dans un module avec la méthodologie universitaire. Aucun professionnel ne semble intervenir dans les enseignements, réduisant à néant le contact des étudiants avec le monde professionnel.
 - Malgré un taux d'échec important, aucun dispositif d'aide à la réussite satisfaisant ne semble mis en application et aucun enseignement ne vise à remédier des lacunes, par ailleurs dénoncées dans le dossier.
 - Une absence de dispositif efficace d'évaluation des enseignements et de la formation par les étudiants.
 - Peu de précisions sur les possibilités de réorientation et de passerelles vers d'autres licences en cas de difficulté d'adaptation.
 - Une absence d'informations sur l'accès à des licences professionnelles telles que la licence professionnelle Hôtellerie et Tourisme, proposée par l'établissement.

Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : C

Recommandations pour l'établissement

Compte tenu du taux d'échec et des failles repérées dans la maquette, dans l'intérêt des étudiants appartenant aux dernières promotions, il serait judicieux d'apporter quelques modifications au programme de la formation afin de garantir leur insertion professionnelle, que ce soit dans l'enseignement ou dans un autre secteur d'activité, ceci pour permettre une transition harmonieuse pour la nouvelle organisation programmée en 2014.

Il conviendrait de :

- renforcer le dispositif d'orientation des étudiants (projet professionnel),
- préciser les possibilités de réorientation et les passerelles vers d'autres licences, licences professionnelles ou DU,
- développer des liens avec le monde professionnel (sensibilisation, rencontres, intervenants, stages).

Le programme d'étude pourrait également comprendre des enseignements consacrés au développement des compétences en langue, compétences qui doivent être acquises en fin de licence en plus des connaissances dans les domaines de l'anglistique qui sont la littérature, la civilisation, la linguistique et la traduction.